

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00874

Numéro SIREN : 899 419 733

Nom ou dénomination : 2 JV PROMOTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006491

Désignation de l'entreprise Société 2 JV PROMOTIONS Néant *

Adresse de l'entreprise 2 RUE DU 19 MARS 1962 66490 ST JEAN PLA DE CORTS

Numéro SIRET * 8 9 9 4 1 9 7 3 3 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 8

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>	<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ALIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	1 382	686
	Immobilisations corporelles *	028	030		1 147
	Immobilisations financières * (1)	040	042	105 279	105 279
	Total I (5)	044	048	106 661	106 426
ALIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	STOCKS				
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	259	232
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	15 830	14 154
	Charges constatées d'avance *	092	094	63	61
	Total II	096	098	16 153	14 447
	Total général (I+II)	110	112	122 813	120 873

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132	
	Report à nouveau	134	(269)
	Résultat de l'exercice	136	1 183
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
		Total I	142
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	42
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 120 000)	172	120 161
	Produits constatés d'avance	174	
		Total III	176
	Total général (I + II + III)	180	122 117

RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie certifiée conforme
Jaid

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 2Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 1

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
		13	1 1 2 2 0 2 2	13	1 1 2 2 0 2 1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue	biens	215		214	
		services *	217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	411	313
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements *			254	461	235
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	872	548	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(872)	(548)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	2 216	279
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	161	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	1 183	(269)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	1 183	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	161	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 49 duodecies)		
Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	350
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 344	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
Déficits antérieurs reportables : *269 dont imputés sur le résultat :				360	269	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 075	372	

Désignation de l'entreprise : Société 2 JV PROMOTIONS

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	1 382	412		414		416	1 382	1 382
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	105 279	482		484		486	105 279	105 279
TOTAL		490	106 661	492		494		496	106 661	106 661
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	235	502	461	504		506	696	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	235	572	461	574		576	696	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
⑤					19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 2 JV PROMOTIONS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés		983	2 69
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	2 69	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		870	

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	27
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

5

Désignation de l'entreprise : Société 2 JV PROMOTIONS				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 9 9 4 1 9 7 3 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 2 JV PROMOTIONS

ADRESSE (voie)

2 RUE DU 19 MARS 1962

CODE POSTAL

66490

VILLE

ST JEAN PLA DE CORTS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) M Nom patronymique VAILLS Prénom(s) JEROMENom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50Naissance : Date 200187 N° Département 66 Commune PERPIGNAN Pays FRAdresse : N° 6 Voie CAMI DE L'AULEDECode postal 66490 Commune ST JEAN PLA DE CORTS Pays FranceTitre (2) M Nom patronymique VAILLS Prénom(s) JEANNom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50Naissance : Date 200778 N° Département 66 Commune PERPIGNAN Pays FRAdresse : N° 2 Voie RUE DU 19 MARS 1962Code postal 66490 Commune ST JEAN PLA DE CORTS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 9 9 4 1 9 7 3 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 2 JV PROMOTIONS

ADRESSE (voie) 2 RUE DU 19 MARS 1962

CODE POSTAL 66490 VILLE ST JEAN PLA DE CORTS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SAS Dénomination LE MARLIN 66 N° SIREN (si société établie en France) 9 0 1 7 3 7 7 3 4 % de détention 50.00 Adresse : N° 20 Voie RUE DE CERDAGNE Code postal 66280 Commune SALEILLES Pays France

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2 JV PROMOTIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 1.000 €
SIEGE SOCIAL :
2 rue du 19 mars 1962

66490 SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

RD CR

RCS PERPIGNAN : 899 419 733
SIRET : 899 419 733 00014

RD CR

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 un bénéfice de 1.183 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de.....269 €
au compte « report à nouveau » à l'amortissement
des pertes antérieures.
- Une somme de.....100 €
A la réserve légale qui atteint ainsi
le maximum prévu par la loi
et les statuts.
- Le solde, soit la somme de.....814 €
Au compte « Autres réserves »

L'Assemblée Générale prend acte que depuis la constitution de la société, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour extrait conforme



2 JV PROMOTIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 1.000 €
SIEGE SOCIAL :
2 rue du 19 mars 1962

66490 SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS

80 02

RCS PERPIGNAN : 899 419 733
SIRET : 899 419 733 00014

80 02

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 un bénéfice de 1.183 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Une somme de.....269 €
au compte « report à nouveau » à l'amortissement
des pertes antérieures.

- Une somme de.....100 €
A la réserve légale qui atteint ainsi
le maximum prévu par la loi
et les statuts.

- Le solde, soit la somme de.....814 €
Au compte « Autres réserves »

L'Assemblée Générale prend acte que depuis la constitution de la société, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Pour extrait conforme

